



LE BAROUEUR

CRÉATEUR DE VOS ADOULES

Adoules

Road-book Le Baroudeur

Merci d'avoir choisi Le Baroudeur pour ton road-trip, voici quelques infos pratiques pour ton arrivée :

Le Baroudeur
129 Avenue van horne,
H2T 2J2, Montréal, QC
Mail : info@lebaroudeur.ca
Tel : +1 514 463 1654
+33 7 67 97 37 82

Horaires de départ du van : De 11h à 17h (horaires flexibles)
Horaires de retour du van : De 9h à 15h

Se rendre chez Le Baroudeur depuis l'aéroport :

Bus 747 jusqu'à la station de métro Lionel-Groulx
↳ Métro ligne orange jusqu'à station Rosemont
↳ Bus 161 (1 arrêt) arrêt Van Horne/Waverly



Dans ce document tu trouveras :

- Ce que contiennent nos vans
- La liste de nos options
- Le fonctionnement du kilométrage
- L'enregistrement d'un conducteur
- Les astuces du Baroudeur
- La liste de nos partenaires
- Quelques informations supplémentaires sur notre fonctionnement

Vous cherchez un endroit confortable où dormir avant votre road-trip ?

Visitez notre rubrique « Où dormir à Montréal » sur notre site lebaroudeur.ca



Ce que contiennent nos vans :

Tous nos vans sont aménagés par nos soins et avec beaucoup d'attention. On espère que vous les aimerez autant que nous !

Comme tu le sais, nous avons des modèles 2018 et 2019 (les nouveaux-nés) ! Ils ont quelques différences que tu pourras voir ci-dessous. Les nouveaux-nés sont Le Tonton des Cantons, l'Ami d'Atibiti, la Shawinivan et le Pépé du Saguenay.

Voici un petit résumé de ce que tu trouveras dans ton van !

Côté chambre :

- Un lit double super confortable avec matelas de 4'' (10cm), une couette double, deux oreillers, un protège-matelas. Les dimensions du lit sont de 122cm * 180cm (important si tu amènes tes draps !) - LES DRAPS NE SONT PAS INCLUS
- Des rideaux sur mesure pour ton intimité (sur nos nouveaux modèles, ces rideaux sont à ventouses)
- Des rangements en dessous du lit pour y mettre ton backpack ou ta valise.

Côté cuisine :

- Une glacière électrique 12V permettant de stocker quelques produits frais qui fonctionne lorsque tu roules.
- Un réchaud au propane pour cuisiner partout (nous offrons une bouteille à chaque voyage)
- Un bidon d'eau de 20L.
- Tout le nécessaire de cuisine : casserole, poêle, assiettes, verres, ustensiles, planche à découper, cafetière, passoire... On a même pensé au sel & au poivre !
- Un torchon/guenille, une éponge et du produit vaisselle biodégradable.
- Une table, une lampe de camping, deux lampes frontales ainsi que deux chaises de camping (trois ou quatre chaises dans le cas où vous partez à plusieurs).

Côté pratique :

- Un onduleur transformant le 12V en 110V pour recharger tes électroniques. *Pour les nouveaux nés, cet onduleur ne fonctionne que lorsque la voiture roule.
- Un câble jack est fourni pour parcourir le Canada en écoutant ta playlist préférée.
- Une prise allume-cigare avec chargeur USB double.
- Pour la sécurité, un petit extincteur facilement accessible se trouve dans le van
- Besoin de te rafraîchir après une journée rando ? La douche solaire possède une capacité de 8L, une pompe te permet de mettre l'eau sous pression et de profiter d'une douche (presque) comme à la maison !
- Un câble à booster en cas de panne de batterie.
- Un petit guide du Baroudeur avec des informations utiles pour ton voyage.

Les options disponibles pour rendre ton road-trip encore plus confortable :



Assistance routière premium (remorquage dans un rayon de 250km, réparation/remplacement pneu et pare-brise sans frais, survolage batterie etc.. Comprend les USA et le Canada) - *Incluse pour les nouveau-nés



Draps et serviettes



Toilettes portatives *Obligatoires pour les utilisateurs de Terego



GPS portatif



Livraison du van à l'aéroport de Montréal



Siège bébé/enfant



Hamac pour deux personnes



Un kit famille de trois comprenant un coffre de toit, un matelas pour enfant (- de 4 ans) et un siège enfant - *Disponible selon les vans



Récupération ou retour le samedi et dimanche



Location coffre de toit avec tente, sac de couchage et « sac à viande », tapis de sol (pour deux personnes) - *Disponible selon les vans



Kit anti-moustiques (bougies, serpentins, moustiquaire et spray)



Bouteille de propane supplémentaire



Nettoyage du véhicule pour petits animaux



Tente de toit - *Uniquement pour Bob, La Mamie et La Vanturière.



Voyage aux USA - *En supplément pour les nouveau-nés

Il est important de réserver vos options en amont pour s'assurer de leurs disponibilités le jour du départ.

Le kilométrage :

Nous offrons un forfait de base à 220km/jour soit 1540km par semaine. Bien que largement suffisant pour la majorité des road-trips, certains baroudeurs ne peuvent résister à l'envie de sortir des sentiers battus. Les kilomètres supplémentaires coûtent 0,20ct/km jusqu'à 500km, puis 0,18ct pour les kilomètres suivants (+taxes), payable au retour.

Exemple : J'ai fait un road-trip de 3000km en 10 jours. J'avais 2200km pour la durée de mon voyage, les kilomètres supplémentaires me coûtent $500 \times 0,20\$ + 300 \times 0,18\$ = 154\$$ (+taxes).

Les documents à fournir pour enregistrer un conducteur :

Afin d'enregistrer un conducteur sur notre plateforme de réservation et ainsi pouvoir Barouder à plusieurs il suffit d'une copie de votre permis de conduire ainsi que de votre passeport en cours de validité. Vous pouvez au choix les enregistrer vous-même au moment de réserver, ou en retournant sur la plateforme via le courriel de réservation. Si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez nous les transmettre et nous le ferons pour vous.

Les astuces :

Nous avons répertorié sur notre blog de nombreuses astuces pour faciliter ton road-trip en mini-van. Des conseils sur les itinéraires, la conduite au Québec ou les meilleures applications mobiles pour voyager s'y trouvent!

Alors, rendez-vous sur notre blog (Lebaroudeur.ca/blog) pour en apprendre d'avantage sur tous nos bons plans!

Nous publions régulièrement de nouvelles astuces sur nos réseaux sociaux, alors n'hésite pas à nous suivre sur Instagram et Facebook



Le Baroudeur - location de vans



Le Baroudeur

Nos partenaires :

Nous avons développé plusieurs partenariats avec divers acteurs du tourisme au Québec. Nous vous invitons à profiter de ceux-ci pour améliorer votre expérience ! Nous en ajoutons régulièrement, alors n'hésitez pas à nous demander le jour de votre départ !



• **TEREGO** : <http://www.terego.ca/>

Expérience unique de camping grâce à ce réseau de stationnements pour VR chez de nombreux producteurs du terroir canadien.

Important : Pour réserver, rendez-vous sur leur site et entrez le code BAROU1810. Contactez-nous aussi car vous devrez disposer d'une réserve d'eaux usées et de toilettes portables.



• **Mer et Monde Ecotours** : <https://www.meretmonde.ca/>

Notre camping préféré pour voir les baleines ! Situé à Tadoussac, Mer et Monde réserve un emplacement pour les Baroudeurs. Un luxe dans ce camping toujours plein ! Pensez à réserver dès que possible en mentionnant le nom du Baroudeur. Ils offrent des sorties au Kayak au milieu des baleines, si jamais tu es tenté :).



• **Fjord en Kayak** : <https://fjordenkayak.ca/fr/>

Cette belle entreprise propose des excursions en Kayak dans le fjord du Saguenay au départ de l'Anse St Jean. Ce village est un vrai coup de cœur, et la sortie en Kayak un must! Bénéficiez d'un rabais sur votre sortie! Une bière de micro au bistro de l'Anse et des spots de campings sauvages vous feront adorer ce lieu!

On ne vous en dit pas plus, rendez-vous là-bas!



• **Katabatik** : <https://katabatik.ca/fr/>

Situé à Baie St Paul, cette entreprise de plein air propose des sorties en Kayak au milieu des paysages sublimes de la région de Charlevoix. Ils vous offrent aussi des rabais en venant de la part du Baroudeur. Pourquoi ne pas en profiter après avoir visité ce magnifique village, et avant une nuit en boondocking sur l'île aux Coudres...



• **North Campervan** : <https://northcampervans.ca/>

Cette compagnie vous permet de louer des mini-vans similaires aux nôtres au départ de Calgary en Colombie Britannique. On aime leur marketing, aménagement et leur état d'esprit : rester simple et accessible. Contactez-nous pour plus d'informations !

Nos partenaires :



• **GOVAN** : <https://go-van.com>

Ce média unique, est une source d'inspiration et de bons plans pour la vanlife à travers l'Amérique du Nord et le monde.



• **The Roadtrippers** : <https://theroadtrippers.fr>

Vous prévoyez de traverser le Canada en van pendant plusieurs mois? Entre guide de voyage et récits d'aventures, tentez l'aventure avec ce webzine de conseils, d'inspirations et de portraits de roadtrippers.



• **Arbre-évolution** : <https://www.arbre-evolution.org>

La mission d'Arbre-Évolution? Favoriser le mieux-être des communautés à travers un équilibre entre la forêt, l'humain et son environnement. Ils sont à l'origine de notre compensation carbone proposée lors de vos road-trip.



• **L'Affluent** : <https://www.laffluent.com>

Cette Coopérative de solidarité travaille à la revalorisation du site historique du Domaine Liguori par le biais d'une auberge de jeunesse, d'un café culturel, d'emplacements de camping, d'unités de prêt à camper et d'activités en plein air!



• **Camping Union** : <https://www.campingunion.com>

Le réseau Camping Union est le choix idéal pour découvrir le Québec. 7 campings offrant de hauts standards de qualité, des paysages merveilleux et une multitude de services. Vous repartirez le coeur rempli de doux souvenirs, c'est assuré! N'oubliez pas d'indiquer que tu viens de la part du Baroudeur, tu bénéficieras d'un rabais.

Les infos tannantes du Baroudeur :

Afin de s'assurer que ton road-trip se passe pour le mieux, tu trouveras ci-dessous nos Conditions Générales d'Utilisation (CGU). Le contrat de location créé lors de votre réservation est nominatif et peut vous être envoyé sur demande. Les informations ci-dessous sont en complément.

1. RÉSERVATION

1. Un dépôt de 30% du montant total hors-taxe a été prélevé au moment de la réservation.
2. Les 70% restants (incluant les options sélectionnées) seront facturés la veille du départ.
3. Seuls les paiements par carte de crédit sont acceptés et le propriétaire de la carte de crédit doit être présent lors de la prise en charge du van.
4. Des frais de 2,95% pour les transactions internationales s'appliquent pour chaque paiement (incluant le dépôt de sécurité) et sont non-remboursables.
5. Les taxes (TPS et TVQ) sont applicables sur tous les frais liés à la location
6. Nous nous réservons le droit déplacer votre réservation sur van similaire à celui réservé, dans le cas où celui réservé ne serait pas disponible pour une raison hors de notre portée.

2. DEPOT DE SECURITE

- 2.1. Un dépôt de sécurité de 500\$ sera prélevé la veille du départ et restitué dans les 7 jours après le retour du véhicule (moins les frais bancaires de 2,95% déjà prélevés).
- 2.2. Le dépôt est retenu jusqu'à ce que le Baroudeur ait confirmé qu'aucun dommage n'a été constaté sur les biens loués (incluant le van, les structures et tout objet lié à cette location).
- 2.3. Une partie du dépôt pourrait être encaissée pour permettre de procéder à des réparations ou rembourser des pénalités le cas échéant.
- 2.4. Si des dommages sont causés au véhicule, un estimé sera demandé au garage partenaire du Baroudeur, et le montant des réparations sera retenu sur la caution.

Si celui-ci est supérieur au montant de la caution, nous prendrons contact avec vous.

- 2.5. Les dommages et dégradations entraîneront une retenue sur la caution. La liste des montants est disponible à nos bureaux.

3. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- 3.1. Des frais d'administration de 10% seront gardés pour toute annulation jusqu'à 30 jours avant le départ (hors frais bancaires) pour toute réservation effectuée après le 21-01-2019.
- 3.2. Remboursement à 50% jusqu'à 15 jours avant le départ (hors frais bancaires).
- 3.3. Aucun remboursement par la suite.

4. CONDUCTEURS

- 4.1. Tout conducteur doit être âgé d'au moins 25 ans lors de la prise de possession du véhicule (hors 4.2).
- 4.2. Dans le cas où le(s) conducteur(s) aurai(en)t entre 21 et 25 ans, il est obligatoire de le mentionner avant la réservation afin que notre équipe s'assure de la disponibilité des vans permettant d'accepter les jeunes conducteurs. Dans le cas contraire, le client s'expose à une annulation de la part du Baroudeur (les conditions d'annulation et remboursement standards s'appliquent).
- 4.3. Le(s) conducteur(s) doi(ven)t détenir un permis de conduire valide du Canada, USA ou d'un pays de l'Union Européenne et ceux-ci seront soumis au processus d'acceptation de notre assureur. Le Baroudeur se décharge de toute responsabilité en cas de refus de l'assureur de valider le conducteur.
- 4.4. Le permis de conduire devra être présenté lors de la prise de possession du véhicule.

4.5. Les conducteurs en possession d'un permis de conduire probatoire ne sont pas autorisés à conduire le véhicule.

4.6. Seuls les passagers inscrits dans le contrat lors de la réservation et possédant un permis de conduire valide pourront conduire le véhicule pendant la location.

5. LOCATION DU VÉHICULE

5.1. La durée minimum de location est de 3 jours en basse saison et 7 jours durant la haute saison, excepté toute entente prise avec Le Baroudeur.

5.2. La prise de possession du véhicule doit se faire entre 11h et 17h (ou selon l'entente prise avec le Baroudeur).

5.3. Le retour du véhicule doit s'effectuer entre 9h et 15h le dernier jour de location. Tout retard sera pénalisé par des frais supplémentaires de 50\$/heure.

5.4. Aucun remboursement ne sera émis pour un retour anticipé ou une prise de possession tardive.

5.5 Il est possible de se rendre aux USA durant votre road-trip. Un frais de 10\$/jour vous sera demandé pour les vans Tonton des Cantons et l'Ami d'Abitibi et il est de votre responsabilité d'aviser Le Baroudeur du nombre de jours passés aux USA dans ce cas.

6. KILOMÉTRAGE ET ESSENCE

6.1. Chaque location comprend 220 km par jour de location.

6.2. Chaque kilomètre excédentaire sera facturé à 0,20\$/km jusqu'à 500km, au-delà du kilométrage accordé puis 0,18\$/km pour tous kilomètres supplémentaires.

6.3. Les véhicules sont livrés avec le plein et devront être rendu avec le plein. Une preuve de la facture pourra être requise en cas de doute.

6.4. Dans le cas contraire, des frais administratifs de 10\$ ainsi que les frais d'essence seront retenus sur la caution.

7. RESPONSABILITÉ DU LOCATAIRE

7.1. Lorsque le véhicule est en marche, le nombre de passagers ne peut excéder le nombre de ceintures homologuées.

7.2. Il est de la responsabilité du conducteur de respecter le code de sécurité routière. Le locataire est donc responsable de payer toute contravention ou péage reçue durant la location, incluant les excès de vitesse enregistrés par une photo radar.

7.3. Pour chaque contravention ou frais de péage émis durant la période de location qui n'auront pas été payés, le client s'engage à rembourser Le Baroudeur sur présentation de l'infraction ou de la facture. Il vous est demandé d'aviser Le Baroudeur au retour du véhicule si cette situation venait à se produire.

7.4. Une assistance routière de base est incluse avec chaque location. Une assistance routière premium est disponible en option sur notre plateforme de réservation.

7.5. Les frais liés au changement de pneus ou au pare-brise sont à la charge du locataire (excepté avec l'option assistance routière premium).

7.6. Il est interdit de se rendre dans les territoires suivants : Alaska, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et le Yukon à cause de leur éloignement géographique. Terre-Neuve et Labrador ne sont pas des territoires interdits, mais il est important de nous prévenir avant votre voyage si vous souhaitez vous y rendre.

7.7. Nous demandons aux voyageurs de prévenir le Baroudeur en cas d'éléments brisés et/ou manquants 48h avant le retour du véhicule.

7.8. Merci de mettre la nappe sur la table de camping (planche de lit) lors de vos festins..

7.9. Il est de votre responsabilité de baisser la mollette d'intensité lumineuse sur le tableau de bord afin de préserver la batterie

8. ENTRETIEN DU VÉHICULE

8.1. Il est strictement interdit de fumer dans le véhicule loué. Si cette condition n'est pas respectée, Le Baroudeur facturera des frais de 250\$ pour le nettoyage complet du van.

8.2. Le véhicule doit être retourné "propre". Nous comptons sur votre collaboration et ne chargeons pas de frais de nettoyage. Cependant, en cas d'abus avéré, des frais de

nettoyage de 50\$ seront facturés.

8.3. Tous bris d'équipements ou du véhicule résultant d'un usage excessif pourraient être facturés au client pour couvrir les frais de réparation ou de remplacement (voir 2.4 & 2.5)

8.4. Dans certains cas nous acceptons les petits chiens, mais vous devez au préalable contacter l'équipe du Baroudeur pour en discuter.

Si vous emmenez votre animal sans en informer l'équipe du Baroudeur, des frais de 250\$ seront demandés pour non-respect de cette règle.

8.5. Vous devez impérativement ramener tous les équipements et ustensiles du véhicule tels qu'ils étaient lors de votre départ (propres et fonctionnels). Une liste des équipements peut vous être fournie sur demande

8.6. Il est de votre responsabilité de prendre soin des clés du véhicule jusqu'à son retour dans nos locaux. En cas de perte/vol/dégradation des clés, Le Baroudeur se réserve le droit de demander une compensation financière de 200\$.

8.7. Il est de votre responsabilité d'utiliser le bon carburant. En cas d'erreur, vous devez contacter au plus vite Le Baroudeur. L'ensemble des frais liés à la réparation sont à votre charge.

8.8. Les effets personnels ne sont pas couverts par nos assurances. Il est recommandé de souscrire à une assurance voyage tierce.

8.9. Vous devez prendre soin du véhicule et vérifier les différents niveaux de liquides. Si une panne ou casse moteur survient alors que le contrôle des niveaux n'avait pas été effectué vous serez tenu responsable et il vous sera demandé de payer les réparations qui y sont liées.

8.10. Le véhicule est livré avec 4 pneus en bon état et leur état a été contrôlé préalablement.

Si l'un ou plusieurs d'entre eux venaient à être endommagés il est de votre responsabilité de le/les remplacer immédiatement à votre charge (excepté en choisissant l'option assistance premium).

8.11. Vous devez impérativement vous arrêter si l'une des lumières du tableau de bord indiquant un problème mécanique venait à s'allumer ou si vous vous rendez-compte d'un problème sur le véhicule. Un tableau des voyants vous est fourni à titre indicatif.

9. DEVISE & TAUX DE CHANGE

9.1. Tous les prix sont indiqués en dollars canadiens.

9.2. Dû aux variations du taux de change, il pourrait y avoir certaines différences dans le montant des remboursements de la caution. Le Baroudeur ne peut être tenu responsable des variations de taux de changes.

10. ASSURANCES ET ACCIDENT

10.1. La souscription à l'assurance d'Outdoorsy, partenaire du Baroudeur est obligatoire.

10.2. Cette assurance comporte une franchise de 1500\$ peu importe la responsabilité du locataire. Une responsabilité civile du minimum légal est automatiquement incluse dans nos réservations.

10.3. Les assurances fournies par les cartes de crédit ne remplacent en aucun cas celles offertes par la plateforme Outdoorsy, mais peuvent venir en complément. Informez-vous auprès de votre assureur ou de votre carte de crédit.

10.4. En cas d'accident, responsable ou non, vous devez contacter Le Baroudeur immédiatement. Nous ferons de notre mieux pour vous aider à poursuivre votre voyage ou votre retour. Aucun remboursement ne sera émis sur les jours perdus en cas d'accident.

10.5. Si le véhicule doit être immobilisé pendant plus de 24h suite à une panne ou tout problème ne résultant pas de la cause d'une mauvaise utilisation (voir 7.7), et sur confirmation du garage ou le véhicule est remorqué, Le Baroudeur s'engage à fournir un véhicule de remplacement (valide dans un rayon de 800Km autour de Montréal & au Québec) – le reste du Canada et des USA est au cas par cas. Dans tous les cas, Le Baroudeur s'engage à offrir un service d'excellence et à faire son maximum pour supporter tout potentiel désagrément.

Conduire au Québec

Les feux de circulation

Au Québec, il est tout à fait **possible de tourner à droite au feu rouge** ! Dans cette situation, les mêmes règles qu'un panneau STOP s'appliquent : on laisse la priorité aux autres véhicules et aux piétons.

Attention, cette règle ne s'applique pas sur l'île de Montréal.

Si le **feu clignote ou indique une flèche verte**, cela signifie que les véhicules en face ont un feu rouge.

N'oublie pas qu'ici, **les feux sont de l'autre côté de la voie** ! Si tu t'arrêtes au pied du feu comme tu pourrais le faire en Europe, tu seras donc au milieu de l'intersection... il vaut mieux éviter !

Si tu croises un autobus scolaire...

Si les feux rouges de cet autobus clignotent, que ses panneaux d'arrêts sont ouverts sur les côtés, tu dois **absolument t'arrêter** jusqu'à ce que les feux s'éteignent.

Cette règle s'applique que tu sois en face ou à l'arrière de l'autobus. Donc pense bien à t'arrêter à 5m du bus. On ne rigole pas avec cette mesure ; tu risques 300\$ d'amende et 9 points sur ton permis si tu ne respectes pas cette règle.



Le panneau ARRÊT et les limitations de vitesse !

Panneau ARRÊT

Si tu arrives à un carrefour et que chaque conducteur en face rencontre un panneau ARRÊT, c'est tout simplement le **premier arrivé à l'intersection qui a la priorité** !

Les limitations de vitesse :

En général, c'est 50Km/h en ville, 30Km/h dans les zones sécuritaires (écoles, abords de parcs etc.), 90Km/h sur les routes en dehors des villes. Attention aux autoroutes, il y a une limite de 100Km/h. Bien qu'assez tolérante, la police n'aime pas les excès, et les amendes peuvent très vite devenir salées... Alors prends le temps !

Last but not least : le casse-tête du stationnement

En ville, lorsque tu stationnes, sois très attentif aux panneaux : il est possible que tu aies le droit de stationner mais que ce ne soit plus le cas dans une heure, ou le lendemain; bref, une vraie opération de déchiffrage. S'il y a plusieurs panneaux, le panneau le plus haut est prioritaire sur les autres.

Exemple : Le panneau du haut indique qu'il est interdit de stationner les mardis du 1^{er} avril au 1^{er} décembre, entre 9h30 et 10h30, devant comme derrière le panneau.

Le panneau en dessous indique qu'il est interdit de stationner entre 9h et 23h à moins de détenir une vignette spécifique. La flèche sur le panneau du bas pointe vers le côté où il faut cette vignette. Dans l'autre direction tu peux te stationner jusqu'au prochain panneau.

Il se peut aussi que le stationnement soit payant ; pense à vérifier les bornes dans le coin ! Ici on ne niaise pas avec les vignettes et le paiement. L'amende la moins cher te reviendra à 53\$, même pour 3 minutes non payées !



Les témoins lumineux de votre tableau de bord

Ahhhh la mécanique! Moins on en dit, mieux on se porte! On est quand même obligé de te donner quelques infos de bases concernant le tableau de bord. En tout temps si tu as un doute, tu peux nous contacter directement.



Trouble moteur

Lorsque ce voyant s'affiche juste après avoir fait le plein d'essence, il est fort probable que le bouchon du réservoir ait été mal refermé.

Si le voyant apparaît sans raisons, il y a peut-être un problème moteur sans gravité. Merci de vous rendre dans un garage proche afin d'effectuer un scan.

Si le voyant apparaît en clignotant, vous devez impérativement vous arrêter et nous appeler. Votre van à besoin d'une assistance immédiate.



Pression d'air dans un pneu

Ce voyant indique d'un pneu est mou. Sur certains van il est très sensible et s'allume souvent. Merci de faire le tour du véhicule pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat (surtout s'il s'allume après une nuit stationnée).

Lorsque le voyant clignote plus de 10 secondes, il y a de grandes chances qu'un pneu soit très dégonflé. Vous devez impérativement vous arrêter pour vérifier.

-> Si vous êtes en mesure de repartir, rendez-vous dans une station service pour regonfler le pneu. S'il se dégonfle de nouveau, il faut vous rendre chez un garagiste pour faire réparer le pneu

-> Si le pneu est à plat, vous trouverez un cric dans le coffre, et la roue de secours se démonte à partir de l'espace entre le siège conducteur et passager. Si vous n'êtes pas en mesure de la faire vous-même, il faudra contacter l'assistance routière.



Pression d'huile

Si ce voyant s'allume, c'est que votre pression d'huile est trop basse, il est très important d'aller faire vérifier votre moteur. Ce problème pourrait l'endommager considérablement si vous ne vous en préoccupez pas.



Température

S'il y a bien une chose d'extrêmement dommageable pour un moteur, c'est une température trop élevée. Si ce voyant lumineux se manifeste, votre système de refroidissement fait probablement défaut. Vous devez nous contacter immédiatement pour vous faire dépanner au premier garage le plus proche.



Batterie

Lorsque ce voyant s'allume, il est fort probable que vous ne puissiez pas démarrer votre véhicule. Vous disposez de pinces dans le coffre, il ne reste plus qu'à vous faire un ami! afin que cela ne se reproduise pas, demandez-vous: Si vous n'avez pas laissé les phares allumés? Si les lumières extérieures ou la glacière ne sont pas restés branchés toute la nuit. C'est souvent la cause d'une batterie à plat. Dans le cas contraire, contactez-nous et nous ferons le nécessaire pour vous permettre de changer la batterie et de repartir sereinement.



Freins ou ABS

Le système antibloquage ABS ou système d'aide au freinage d'urgence ne fonctionne pas correctement. Par contre, le système de freinage, lui, devrait marcher normalement, il n'y a donc aucun stress :).

Quoi faire? Évitez les freinages d'urgence, dans la mesure du possible, et consultez immédiatement votre concessionnaire ou votre garagiste.



Système de Freinage

Avez-vous pensé à retirer le frein à main?

Serrez et desserrez le frein à main (qui en fait au pied dans nos vans :)): il se peut qu'il soit encore engagé. Si cela ne suffit pas à éteindre le témoin, vos freins pourraient être en cause. Immobilisez votre véhicule. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Contactez-nous et nous ferons remorquer le véhicule au garage le plus proche.

Les applications indispensables pour un road-trip au Québec réussi

Finis la vieille carte en papier qui terminait en lambeaux à la fin du séjour, aujourd'hui, on fait du road trip 2.0 😊 Toutes les applications que nous avons sélectionnées sont gratuites, et disponibles sur iOS et Android



GasBuddy

Compare les prix de l'essence et rend toi dans la station essence la moins chère. Cette appli est communautaire, alors participe toi aussi 😊.



Flush

Avec Flush trouves les toilettes les plus près de toi. Des centaines de milliers de toilettes publiques sont répertoriées sur l'appli !



Ioverlander

Trouve en quelques clics le meilleur emplacement pour ton prochain arrêt. Cette appli va vraiment faciliter ton road trip en van aménagé !



Park4night

Park4night est une autre application très prisée des voyageurs nomades. Tu y trouveras des centaines d'emplacements pour dormir sereinement dans ton van ! On t'invite à la télécharger aussi !



Hikster

Trouve des sentiers de randonnée et à travers toute l'Amérique du Nord. Il y a une multitude d'informations sur chaque sentier (dénivelé, distance etc.). Parce que barouder, c'est aussi profiter à fond de la nature !



L'Appli Qui Sauve : Croix-Rouge

Grâce à l'appli de la Croix-Rouge, découvre les conseils de premiers secours en cas de piqûres, morsures, brûlures, et bien d'autres incidents. Et puis comme dit ma mère : « Mieux vaut prévenir que guérir »



Maps.Me

Grâce à Maps.me, télécharge en avance une carte dans l'appli Maps.me, comme ça tu pourras l'utiliser en hors-ligne ! Cette appli est aussi très utile dans les parcs nationaux ou les lieux plus retirés du Canada, où la connexion est rare, voire inexistante !



Tricount

Partir en road trip seul, c'est super, mais à plusieurs, c'est encore mieux ! Pour gérer les dépenses du groupe, pense à l'appli Tricount. Les bons comptes font les bons amis. Et les bons amis font les bons road trips 😊



Roadtrippers

THE application à avoir dans ton cellulaire quand tu pars en road trip ! Tu peux préparer ton road trip et sélectionner en favoris des points d'intérêts, des bars, ou des parcs. En plus de ça, tu peux aussi repérer les campings et stations essence tout au long de ton trajet.

Contacts pratiques

Le Baroudeur : + 1(514) 463-1654 ou + 33 7 67 97 37 82

Urgence (incendie, police, ambulance) : 911

Info santé (information et conseils par un(e) infirmier(e)) : 811

Assistance routière :

Vananas, La Mamie de Gaspésie, La Vanturière, Yvan Durève,
Tiguidou & Bob : + 1 (888) 727-7478

Le Tonton des Cantons, l'Ami d'Abitibi, la Shawinivan
et le Pépé du Saguenay: +1 (844) 562-2886

Assurance (en cas d'accident) :

Rvezy : + 1 (855) 697-8399

LeBaroudeur.ca : + 1 (877) 732-7232

Le Tonton des Cantons, l'Ami d'Abitibi, la Shawinivan
et le Pépé du Saguenay : +1 (888) 820-7378

En cas d'accident, de panne ou autre, appelez immédiatement Le Baroudeur, nous vous guiderons sur les démarches à suivre.

Partage ton road-trip !

Partage les plus beaux clichés de ton road-trip en taguant **@lebaroudeur** et en utilisant le **#çabaroude** sur Facebook et Instagram. Nous serons ravis de découvrir et de partager les plus belles images de ton voyage !



@lebaroudeur

Encouragez notre # : #çabaroude

Bonne route et bon road-trip 🍷